



Comment porter plainte pour tentative d'escroquerie ?

Par **sosPC**, le **24/08/2008** à **18:49**

Il y a 3 ans, j'étais au chômage longue durée et une entreprise m'a proposé un contrat de travail "spécial". (J'ai gardé les contrats sous format électronique.)

Deux personnes, des professionnels en droit, m'ont indiqué que le contrat proposé était illégal et cachait quelques escroqueries.

Je n'ai pas signé ce contrat. Aujourd'hui, je suis satisfait de ma situation professionnelle. Toutefois, cette entreprise et ces pratiques existent encore. Par devoir, je souhaite mettre fin à cela.

Comme j'estime que les personnes de cette entreprise sont peu scrupuleuses et agressives, je souhaite rester anonyme dans mes démarches (pour ne pas avoir de représailles).

Quelles démarches me recommandez-vous ?